



CONSEIL D'ÉCOLE

MARDI 3 NOVEMBRE 2020

Directeur et présidence de séance : Sophie ALIDRA (CM1)

IEN : Florence Ducasse

Enseignants :

- Karine BONTA (CP)
- Marie LOMBARD (CE2)
- Maryse LABAYSSE (CE2)
- Jean-Luc MOTCHAN (CE1)
- Sandra ROUGIER (CP-CE2-CM1)
- Fabienne CHAMPENOIS (CM2)
- Lauriane FONTAINE (CM1)
- Ariane MERLIAUD-KEUSCH (RASED)

Parents élus :

Pour la FCPE :

Vanessa CHARLOT
Delphine BRUNETEAU
Laura COURAULT
Christelle BURNOUF

Pour l'AIPE :

Maryse LE SEAC'H
Bénédicte CUISSET

Périscolaire : Emilie LeMagny

Mairie : Mme Golliot

ORDRE DU JOUR

1. Point périscolaire :
 - a. Présentation de l'organisation et des projets
 - b. Question des parents : Organisation du temps du midi
2. Le RASED : Présentation et actions
3. Effectifs 2020-2021
4. Règlement intérieur de l'école
5. PPMS et exercices de sécurité
6. COOP : bilan 2019-2020
7. USEP
8. Projets
9. Questions des parents :
 - a. Organisation de la rentrée et des réunions de rentrée
 - b. Evaluations nationales
 - c. Continuité pédagogique
 - d. Sorties culturelles et pédagogiques
 - e. Travaux du gymnase
 - f. Plan numérique

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

La directrice adresse ses remerciements aux parents candidats et ses félicitations pour leur élection. Les membres du conseil se présentent avec un rapide tour de table.

Résultats des élections

Sur 248 (221) inscrits, 107 (103 exprimés) votants soit un taux de participation de 43% (48%) : 62 (59) votes pour la FCPE soit 60 % et 41 (42) votes pour l'AIPE soit 40 %.

Il est à noter que le nombre de votants est identique que celui de l'année dernière. Le taux de participation est légèrement plus faible.

Des élections ont également eu lieu dans les classes à la même période pour élire les délégués-élèves. Chaque classe a deux titulaires et deux suppléants pour les représenter lors des réunions de délégués.

1 POINTS PÉRISCOLAIRE ET RESTAURATION

La directrice du périscolaire, Emilie Le Magny, présente au parents l'organisation retenue pour ce début d'année. Les familles ne rentrent pas dans les locaux, elles déposent ou récupèrent les enfants à la porte du périscolaire. Le matin, les enfants sont en 2 groupes, puis sont accompagnés dans la cour après un passage aux toilettes à 8h35. Pour la cantine, les animateurs vont dans les classes récupérer les enfants qui mangent à la cantine. Les élèves mangent groupés par classe, il y a deux services, avec un nettoyage des tables entre chaque service. Au premier service, il y a les classes de Mme Rougier, Mme Bonta et Mme Lombard. Au deuxième service, il y a les classes de M. Motchan, Mme Champenois et Mme Alidra. La cantine reste organisée en self. Avant de manger ou après, les enfants sont dans la cour, ou bien par classe dans la salle du péri, et deux autres salles dans l'école (au premier et deuxième étage).

Au périscolaire le soir, les enfants sont répartis dans 3 salles : la salle du périscolaire, le réfectoire, la salle de musique du deuxième étage.

Numéro de téléphone du périscolaire : 01 30 47 08 15. Il ne faut pas hésiter à laisser un message.

2 RASED

Mme Merliaud-Keusch (Maitre E) représente le RASED et expose l'organisation pour cette année scolaire.

L'inspectrice de circonscription, Mme Florence Ducasse, a diffusé le projet du RASED à l'ensemble des écoles. Pour rappel, les fonctions du RASED visent à :

- Remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par l'enseignant de la classe.
- Prévenir leur apparition et leur persistance chez les élèves dont la fragilité a été repérée.
- Apporter leur compétence et leur expertise aux équipes éducatives afin de mieux analyser les situations particulières et de construire des réponses adaptées.

Trois axes prioritaires sont définis pour cette année :

- Réduire les difficultés scolaires notamment dans le domaine de l'apprentissage de la lecture et des mathématiques (apporter l'aide aux élèves, d'autant plus fragilisés par la crise sanitaire, pour les aider à maîtriser les compétences essentielles de l'année précédente)
- Faciliter la mise en œuvre, la cohésion de l'aide et du suivi de l'élève
- Prévenir et traiter les situations d'élèves à comportements violents et/ou porteurs de troubles de l'attention

En début d'année, les élèves suivis sont ceux qui l'étaient l'année précédente avant le confinement.

De plus, Mme Merliaud-Keusch a réalisé les actions suivantes :

- Intervention dans la classe de CP, conjointement avec l'enseignante, et aide à la passation des évaluations nationales
- En CE1, passation de la partie lecture des évaluations nationales et suivi d'un groupe 2 fois par semaine
- En CE2 : Suivi mathématiques, en classe et en groupe hors de la classe

Concernant les interventions de la psychologue scolaire, Mme Anne Clero, les priorités sont :

- Les orientations en EGPA, ULIS ou établissement spécialisé,
- L'aide à la mise en œuvre des PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) pour les élèves relevant du handicap.
- Les élèves concernés par un passage anticipé ou un maintien

Elle peut être sollicitée par les enseignants ou par les parents. Les enseignants peuvent communiquer ses coordonnées aux parents.

Les parents d'élèves posent la question du lien entre la prise en charge RASED et la prise en charge dans le cadre des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

L'intervention du RASED est ciblée essentiellement en CP et CE1. La maîtresse E est une enseignante spécialisée qui dispose de méthodes permettant de remédier des difficultés importantes d'apprentissage. Les APC sont réalisées par les enseignants et sont plutôt là pour donner un coup de pouce à l'élève lorsque l'enseignant sent une fragilité sur un élément précis d'apprentissage. Les parents ne sont pas prévenus lorsque l'enfant est pris en APC. Ces prises en charge sont ponctuelles selon les besoins. Chez les plus grands, il arrive que ce soit les élèves qui demandent à venir en APC. En APC, l'enfant peut être pris en charge par n'importe quel enseignant de l'école.

3 EFFECTIFS 2020-2021

Nous avons démarré l'année avec un effectif total de 148 élèves soit une moyenne d'un peu plus de 24,6 élèves par classe (contre 23 élèves par classe l'année dernière) . Nous avons 139 élèves l'année dernière en fin d'année.

Rappel de la répartition des élèves dans les classes ainsi que l'organisation des temps partiels pour cette année scolaire :

Classe de Mme Bonta	CP =	23
Classe de M. Motchan	CE1 =	24
Classe de Mme Lombard (50%) et Mme Labaysse (50%)	CE2 =	27
Classe de Mme Rougier	CP-CE2-CM1 =	5 CP, 8 CE2 et 9 CM1 = 22
Classe de Mme Alidra (75%) et Mme Fontaine (25%)	CM1 =	27
Classe de Mme Champenois	CM2	25

Les parents d'élèves questionnent le choix du triple niveau. Lors de la réflexion sur la constitution des classes, la solution du triple niveau faisait partie des hypothèses possibles car Mme Rougier s'était déclarée prête à le faire. Les autres solutions impliquaient plusieurs classes en double niveau, ce qui ne convient pas forcément à tous les enfants. Cette organisation avec un triple niveau est le compromis auquel nous sommes arrivés.

4 REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Le règlement intérieur a été communiqué aux représentants de parents d'élèves.

A ce règlement intérieur, sont annexés la charte de la laïcité et le protocole sanitaire de novembre 2020.

Concernant le protocole sanitaire, les règles de fonctionnement sont les suivantes :

- Le port du masque est obligatoire pour les enseignants et les élèves dans la classe et dans la cour.
- Les élèves gardent leur masque en chorale.
- Ils sont autorisés à enlever le masque pour les séances de sport.
- A l'intérieur des locaux, les élèves restent par classe, à condition qu'il y ait toujours un enseignant pour chaque classe.
- Dans la cour, les élèves sont mélangés. L'accès aux bancs n'est plus autorisé. L'utilisation d'un ballon de football et d'un ballon de basket-ball par classe est maintenu selon le planning prévu en début d'année.
- Par contre, l'accès à la table de ping-pong et au baby-foot dans le hall n'est plus autorisé.

Les enfants passent aux toilettes pour se laver les mains à chaque entrée dans les locaux (à 8h45, au retour des récréations et à 13h30). A chaque sortie en récréation, ils vont se laver les mains aux toilettes ou l'enseignant leur met du gel hydro alcoolique.

Le masque est changé à 13h30 pour ceux qui ont mangé à la cantine. Les masques sales sont récoltés dans un petit sac poubelle qui est ensuite fermé et jeté dans la poubelle de classe.

Il est demandé aux familles de fournir 3 masques de rechange par jour, afin de pallier aux imprévus (élastique qui casse, masque souillé), et de vérifier chaque jour que l'enfant dispose bien de son stock de masques.

Concernant les masques, nous n'avons pas encore reçu de masques de l'éducation nationale.

Information post-conseil : lundi 10 novembre, nous avons reçu un petit stock de masques en tissu enfant distribués par l'éducation nationale, environ 8 à 10 par classe. Ils sont conservés dans les classes pour dépanner les enfants qui n'auraient pas de masque de rechange.

Nadège Saraiva responsable du service scolaire de la ville a récupéré les masques distribués par Intermarché, et nous les a apportés. Ils sont à la disposition des enseignants en dépannage pour les enfants qui n'ont plus de masques.

Les parents d'élèves indiquent que la mairie aurait commandé des masques en tissu pour les enfants, mais nous n'avons pas d'informations complémentaires à ce sujet.

Le sport à l'école est maintenu. Par contre, la piscine de Chevreuse est fermée pour le moment. Nous n'avons pas d'informations à ce sujet.

A noter :

Le livret scolaire sera remis 2 fois par an aux parents, fin janvier et fin juin. Fin janvier, dès qu'il est finalisé par l'enseignant, le LSU est accessible en ligne aux parents d'élèves sur le site edu-connect. Les identifiants et codes edu-connect seront envoyés aux parents des CP et des nouveaux élèves courant janvier. Ils sont envoyés par mail. Pour les parents qui n'ont pas encore activés leur compte, ils reçoivent également par mail de nouveaux codes de connexion.

Des rendez-vous seront proposés aux parents qui le souhaitent au moment de la mise en ligne des livrets semestriels.

Le règlement est voté à l'unanimité.

Le règlement intérieur sera mis en ligne sur le site de l'école. Les parents qui le désirent pourront obtenir une version papier sur demande.

Un extrait du règlement intérieur accompagné de la charte de laïcité concernant les absences, les entrées et sorties et les jeux autorisés ou interdits sera diffusé dans le cahier de liaison et signé par les parents.

INFORMATION : Hommage à Samuel Paty lundi 2 novembre :

Un moment d'échange avec les enfants a été fait dans chaque classe, puis la lettre de Jean Jaurès a été lue, et enfin une minute de silence a été réalisée. Aucun incident n'est à noter. Tous les enfants se sont montrés très respectueux de ce moment d'hommage.

En CE2, CM1 et CM2, les éléments d'instruction civique seront repris avec les enfants : laïcité, liberté d'expression, et les valeurs de la république.

5 PPMS ET EXERCICES DE SÉCURITÉ

Pour l'année 2020-2021, seront effectués dans l'école trois exercices d'évacuation incendie.

Nous avons déjà effectué un exercice d'évacuation incendie le jeudi 24 septembre 2020, qui s'est très bien déroulé.

Concernant les exercices PPMS, nous n'avons pas d'information à ce sujet pour le moment.

6 COOPERATIVE DE L'ECOLE

Le solde du compte de la coopérative scolaire en juillet 2020 était de 3872.16 €.

La participation des familles est de 1600 € cette année (soit 36€ de moins que l'année dernière) soit une moyenne de 10.88 € par enfant.

Bénéfices :

- photos de classe et individuelles : 823 €
- vente gâteaux: 150 €
- vente chocolats : 926 €52

Dépenses pour ce début d'année :

- abonnements pour les classes auprès de Bayard Presse : 319 €

7 USEP

Nous avons choisi de ne pas nous réaffilier à l'USEP cette année.

Les rencontres entre écoles seront difficilement réalisables cette année. Demander une cotisation aux parents dans ce contexte ne nous a pas paru approprié.

8 PROJETS

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES FINANÇÉES PAR LA MAIRIE

Chorale animée par Marianne Passelergue tous les lundis matins.

Il y a 3 créneaux chorale le lundi matin. Il est prévu un temps de pause entre chaque créneau, de façon à pouvoir aérer la salle entre chaque groupe d'élèves. Un calendrier d'alternance des séances entre les différentes classes a été établi.

Il est difficile pour le moment de prévoir le format de la restitution du travail de chorale. Nous envisageons au moins une restitution en extérieur (cour de l'école par exemple).

Intervention des animateurs sportifs de la ville :

Les CM1 ont eu 6 séances de badminton au gymnase en septembre-octobre.

Les conditions climatiques n'ont pas permis au CE2 de faire leurs séances de golf. Les séances ont été reportées au printemps.

Les CM2 bénéficieront de 10 séances de vélo au printemps.

Pour les CP et CE1, des mini-olympiades sont prévues en fin d'année scolaire en extérieur.

Piscine :

La classe de CP de mme Bonta et la classe de CE1 de M. Motchan ont eu des séances de piscine en première période. La piscine est fermée pour cette semaine, et nous attendons les consignes concernant le maintien ou non de cette activité.

Semaine de la citoyenneté :

Dans ce cadre, la ville finance 5 interventions de l'association Athéna dans la classe de CM2. L'objectif est de travailler autour de différents thèmes liés à la citoyenneté. Les interventions ne sont pas encore programmées.

Programme culturel : cinéma et spectacles

Des séances de cinéma et spectacles ont été proposées. Nous devons faire le point avec le service culturel concernant le maintien ou non des activités culturelles pour le public scolaire.

DIVERS

Classe de CE1 (M. Motchan) et CP-CE2-CM1 (Mme Rougier) : Projet nature et développement durable en partenariat avec le Parc Naturel Régional. Ce projet prévoit 9h d'intervention de l'association Ville Verte dans chaque classe autour du thème du jardinage et du développement durable. L'installation d'un poulailler dans l'école était prévu. Cependant, le budget était un peu juste pour cette année, il est reporté à l'année prochaine. Pour le moment, chaque classe a eu une intervention, les enfants ont installé des carrés potager. La prochaine séance prévue jeudi 5 novembre sera consacrée aux plantations.

Classe de mme Bonta : La venue du bibliobus dans l'école était prévue avant le confinement. Une seule classe pouvait y accéder. Nous avons choisi de permettre à la classe de CP de bénéficier de la venue du bibliobus dans l'école tous les 15 jours. Pour le moment, le bibliobus ne se déplace plus. Les bibliothécaires ont toutefois proposé à Mme Bonta la livraison d'une caisse de livres afin que les enfants puissent tout de même accéder à des ouvrages.

Vente de chocolats : La vente de chocolats n'aura pas lieu à Noël. Si un confinement plus strict ou une fermeture de l'école devait survenir, nous ne serions pas en mesure de distribuer les chocolats commandés. Nous organiserons une vente de chocolats de Pâques si la situation sanitaire est plus favorable à ce moment-là.

Photographie scolaire : La venue du photographe était prévue le jeudi 15 octobre. Nous l'avons décalé au jeudi 19 novembre.

Information du vendredi 6 novembre : L'inspectrice Mme Ducasse n'autorise pas la venue du photographe dans l'école. Les prises de vue sont repoussées au printemps (fin avril, début mai)

Sorties : Pour le moment, nous n'avons pas de précision sur les sorties autorisées ou non. Il est à l'heure actuelle impossible de prévoir ce que nous serons autorisés à faire. Par ailleurs, l'absence impromptue d'enseignants et l'absence de remplaçants ne permet pas de prévoir sereinement une sortie.

Si il devait y avoir une amélioration des conditions sanitaires en fin d'année scolaire, nous réfléchirons alors à l'organisation de sorties de fin d'année.

9 FETE DE L'ECOLE

Il est impossible de prévoir si nous pourrions l'organiser.

10 QUESTIONS DES PARENTS

a. Organisation de la rentrée et des réunions de rentrée

L'organisation des réunions de rentrée nous était déconseillée par le médecin scolaire. Chaque enseignant était libre de l'organiser ou pas. Les conditions sanitaires nous semblaient très défavorables pour l'organisation des réunions. Les enseignants ont choisi de faire parvenir aux parents un document de synthèse des informations habituellement communiquées lors de la réunion de rentrée. Les parents qui le souhaitaient pouvaient solliciter un rendez-vous avec l'enseignant.

Les représentants de parents d'élèves indiquent que l'information concernant les rendez-vous possibles n'étaient pas toujours claires selon les classes. Cependant un certain nombre de rendez-vous ont été réalisés.

b. Evaluations nationales

Les évaluations nationales des CP et CE1 ont été faites.

Une réunion est prévue prochainement pour l'analyse de ces résultats.

Concernant l'évaluation globale du niveau des élèves, et d'éventuels effets du confinement et de l'enseignement à distance :

- Le niveau des élèves de CM1 et CM2 n'est pas particulièrement plus faible que celui des années précédentes.
- En CE2, les enseignantes notent un peu de lenteur des élèves.
- En CP et en CE1, les effets du confinement se font plus sentir sur le niveau des élèves.
- En CE1, le niveau de lecture est plus faible, mais ils progressent bien.
- En CP, le manque de scolarisation pendant une partie de l'année dernière se fait sentir, surtout en phonologie et en graphisme. Il y a un retard à rattraper avec les élèves. Cependant, les élèves progressent bien.

Il est à noter que pour les élèves qui étaient déjà à l'école élémentaire l'année dernière, les élèves en difficultés ont pu bénéficier d'une reprise post-confinement en petits groupes qui a permis de rattraper le retard et les a aidés à se remettre dans le bain.

Afin de préparer une éventuelle fermeture de classe et d'école, ou un éventuel isolement des élèves cas contact, les enseignants ont choisi cette année d'équiper les élèves de fichiers d'exercices ou de manuels individuels. Ceci a été permis par l'utilisation du budget transport non utilisé pour 2020. Ainsi des fichiers de mathématiques équiperont tous les élèves de CE2, CM1 et CM2. Ces fichiers ont été sélectionnés car ils disposent d'une version en ligne accessible aux élèves. Cette version en ligne propose des petites vidéos d'explication des principales notions. Des fichiers d'exercices de français équiperont également les élèves de CE2 et CM1. Des séries de manuels ont également été achetées.

a. Continuité pédagogique

Lorsqu'un enfant doit être placé en isolement car cas contact ou cas positif. Dans ce cas, le travail est transmis aux parents par mail ou directement au portail de l'école.

Lorsqu'un enseignant est cas contact ou cas positif, il doit être remplacé. Dans ce cas, la continuité pédagogique est réalisée par le ou la remplaçante.

b. Sorties culturelles et pédagogiques

Les sorties sont impossibles à programmer pour le moment, du fait du protocole sanitaire d'une part et du plan vigipirate urgences attentat d'autre part. Nous ne pouvons qu'attendre et espérer que l'évolution de la situation nous permette de programmer des sorties.

c. Travaux du gymnase Delaune

Les travaux du gymnase Delaune sont prévus début 2021 et doivent durer pendant un peu plus d'un an. Nous pouvons utiliser le gymnase jusqu'à fin décembre 2020. Ensuite, nous aurons éventuellement un créneau au gymnase Mauduit. L'utilisation de la cour sera privilégiée pour les séances de sport.

d. Plan numérique

Les robots seront livrés à l'école lundi 9 novembre.

La livraison de 16 tablettes est prévue début 2021.

16 autres tablettes doivent arriver plus tard.

Pour les tablettes, nous avons le choix entre un chariot regroupant les tablettes ou des casiers sécurisés dans les classes. L'école comportant des escaliers et n'ayant pas d'ascenseur, le système du chariot ne convenait pas. Nous avons donc choisi d'installer les tablettes dans les classes. Il y aura ainsi des casiers de 8 tablettes dans 4 classes : M. Motchan, Mme Rougier, Mme Champenois, Mme Alidra.

Les tablettes pouvant bien sûr être déplacées et utilisées dans les classes voisines. Il s'agissait de choisir leur emplacement de stockage. Chaque enseignant disposera d'une tablette.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.